



**Association Générale
des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit**

945, chemin Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6
Télécopieur : (450) 679-7375 Télécopieur : (450) 646-6329
Web : www.agecem.org

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
tenue le 20 février 2002 à 12h00 à la salle Pratt & Whitney du siège social.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Guillaume Castonguay à 12h22

1. Ouverture de l'assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Olivier Carl
Appuyé par Charles Laférière

«de nommer Guillaume Plourde comme président d'assemblée »

Il est proposé par François Drouin
Appuyé par Jocelyn Caron

«de nommer Philippe Baril comme président d'assemblée.»

Il y a un vote

M. PLOURDE : 38

M. BARIL : 64

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Sébastien Langis
Appuyé par Mathieu Graveline

«de nommer Guillaume Castonguay comme secrétaire d'assemblée.»

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mathieu Graveline
Appuyé par François Drouin
« D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.»

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Entérinement

Guillaume Castonguay, Maxime Allard, Julie Bergeron-Proulx et Jocelyn Lebeau font tous un court discours de présentation devant l'assemblée pour se faire connaître avant leur entérinement.

Il est proposé par Dominic Dionne
Appuyé par Alain Gagné
«d'entériner en bloc Guillaume Castonguay au poste de secrétaire général, Jocelyn Lebeau au poste de secrétaire à l'interne, Julie Bergeron-Proulx au poste de secrétaire à l'information et Maxime Allard au poste de vice-président.»

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Bilans et budgets

a) Bilan et budget du Motdit

Maxime Nadeau fait la présentation de l'équipe du MotDit. Ensuite, il explique rapidement pourquoi certains points au budget ont augmenté.

Il est proposé par Julien Morency
Appuyé par Gabriel Parent
«d'adopter le budget de la session Automne 2001 du MotDit.»

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

b) Bilan et budget de l'AGECEM

Jean-Philippe Dallaire, trésorier, présente le bilan de la session passée. Au niveau des revenus, il y a eu un peu plus d'argent que prévu. De plus, il y a eu moins de dépenses que prévu étant donné qu'il y a eu des coupures car on pensait manquer d'argent. Ces deux situations occasionnent un surplus de 9000\$. Ce surplus a permis de réduire de plus de 90% la dette qui avait été accumulée par l'AGECEM à travers les années.

Mathieu Graveline pose une question, soit à quoi ont servi les 400\$ qui ont été alloués à la FECQ? L'argent a servi à payer la péréquation pour aider les associations des CÉGEP moins riches à participer aux plus grand nombre d'instances possible. Ensuite, Sébastien Primeau demande que sont les frais d'opération à quoi ont été alloués 620\$? Cet argent a servi à acheter les chèques, payer le système d'alarme et toutes sortes d'autres achats et frais administratifs.

Il est proposé par François Janson

Appuyé par Olivier Picard

« d'adopter le bilan de l'AGECEM tel que présenté. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Ensuite, Jean-Philippe Dallaire présente le budget pour la prochaine session. Malgré la hausse importante de revenus dû à la hausse de cotisation, les proportions de dépenses dans chacun des grands postes budgétaires restent les mêmes

Olivier Bolduc demande dans quel poste les partys sont-ils comptabilisés? Les partys sont entrés sous le poste « Activités AGECEM ». M. Bolduc se demande ensuite pourquoi ce poste est prévu si bas alors qu'il y a une rumeur que le party de début de session a occasionné un déficit d'environ 6000\$. Jean-Philippe Dallaire explique que cette rumeur n'est plus fondée, car après vérification plus poussée et la vente des pichets et des radio-émetteurs, le déficit du party devrait se résumer au remboursement des manteaux volés.

Olivier Bolduc demande ensuite pourquoi le budget alloué à la FECQ a augmenté d'environ 1000\$ comparativement à la session passée? Le budget de la FECQ de cette session consiste au montant de la péréquation en plus d'un don de 1000\$ fait pour aider à financer le camp de mobilisation. La FECQ organise à chaque année un camp de formation, mais cette année, ils ont décidé de créer aussi un camp de mobilisation. Le don a servi à assurer la viabilité du projet et à aider les associations moins riches à y assister en grand nombre. Mathilde Cambron-Goulet demande ensuite à qui s'adressait ce camp, car elle n'en a pas été avisée. Jocelyn Caron explique que ces camps s'adressent exclusivement aux exécutifs d'associations et aux comités de mobilisation. L'AGECEM a même fait une exception en amenant des représentants du MotDit.

Benoît Lazzari demande ensuite pourquoi la catégorie « Représentation et rôle social » a connu une hausse de 172% depuis la session dernière. Ce poste a connu une hausse aussi importante car on a créé, en accord avec le *Plan de développement 2002-2007*, le fonds de grève et le poste « dédommagement des officiers ».

Hakim Roy demande en quoi consiste le poste « Honoraires professionnels »? Ce poste consiste à la vérification comptable et les frais d'avocat. Cette session, nous aurons besoin d'un avocat pour s'assurer de la légalité de la nouvelle charte.

Guillaume Allard demande en quoi consiste le poste « équipement » au budget? Ce poste consiste surtout dans les ordinateurs. Lorsqu'il y a à acheter des chaises, des bureaux, etc., cela rentre aussi dans ce poste.

Olivier Bolduc demande ensuite qu'est-ce que les factures du Théâtre de la Ville. Jean-Philippe Dallaire raconte alors l'histoire des factures « perdues » par le Théâtre de la Ville. Ces factures ont occasionnées beaucoup de problèmes à l'exécutif et c'est pour cette raison qu'ils ont décidé de les payer en les étalant sur plusieurs sessions.

Émilie Ruiz-Perron demande pourquoi le poste « Équipement » est si haut alors que, selon elle, la majorité des ordinateurs des organismes ne marchent pas la moitié du temps. Guillaume Castonguay explique que toutes les modalités de réparations d'ordinateurs ainsi que de remplacement et de modernisation sont incluses et explicitement expliquées dans la nouvelle *Politique de gestion du parc informatique*. Dominic Dionne demande ce qui arrive avec les organismes qui n'ont pas d'ordinateurs? Ce point aussi est traité dans la *Politique*, soit il faut que les organismes désirant un ordinateur fasse une demande de modernisation qui sera évaluée par le Conseil d'administration.

Olivier Bolduc demande ce qui sera fait avec les 1000\$ alloué au poste « Environnement ». Jocelyn Caron explique que ce point sera traité en profondeur au point « Plan d'action », mais il annonce que le poste est anormalement élevé parce que il n'y a eu aucune action entreprise la session passée.

Camille Boucher-Véronneau questionne la pertinence d'adopter le budget étant donné que certains postes sont déjà entamés, voire quasiment épuisés. Il faut comprendre que certaines dépenses sont nécessaires d'être faite plus tôt que l'Assemblée.

Camille Boucher-Véronneau demande aussi pourquoi le budget a tant augmenté comparativement aux sessions passées. La hausse des dépenses est directement reliée à la hausse des revenus qu'a occasionnée la hausse de cotisation votée la session passée.

Il est proposé par François Drouin

Appuyé par Jean-Michel Naud

«d'adopter le budget de la session Automne 2001 de l'AGECEM.»

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par François Janson

Appuyé par Olivier Picard

«de diminuer la subvention allouée au MotDit de 1000\$»

François Janson déclare que, selon lui, le MotDit est un journal insipide. Ainsi, selon lui, le Motdit ne publie jamais de textes qui intéressent réellement les étudiants, et c'est pourquoi on devrait réduire leur subvention, car ce sont les étudiants qui payent pour le journal. Vincent Larouche souligne ensuite que le journal publie sans censure les textes que les étudiants écrivent et que les gens qui chialent devraient écrire des articles intéressant à la place.

Maxime Nadeau, rédacteur en chef du MotDit, réplique qu'une baisse de subvention ne changerait rien au contenu, car les journalistes ne sont pas rémunérés d'aucune façon. Benoît

Tessier, autre représentant du Motdit explique qu'effectivement, ce sont les coûts d'impression et de modernisation qui coûtent le plus cher dans la production du journal, et que ces deux postes budgétaires n'ont aucun lien avec le contenu.

Olivier Picard souligne que beaucoup de copies ne sont pas prises à chaque parution et qu'une partie importante des copies imprimées sont recyclées. On pourrait, dans une optique de réduction des coûts, réduire le tirage du Motdit sans qu'aucun impact sur la population étudiante ne soit ressenti. Benoît Tessier réplique alors que le tirage n'a que très peu d'impact sur les coûts d'impression.

Il y a demande de vote sur la proposition

POUR : 28

CONTRE : 85

ABSTENTION : 2

La proposition est rejetée à la majorité.

7. Plan d'action

Jocelyn Caron présente les points du plan d'action.

1. Changement de charte :

Ce point est un changement important pour l'Association, car ce sont ses structures au complet qui seront modifiées. De plus, le changement de charte implique plusieurs modifications qui semblent mineures en comparaison mais qui ne sont pas moins importantes, soit la création ou la dynamisation de plusieurs associations de programmes qui siègeront sur le nouveau Conseil d'administration.

2. Coca-Cola et sa merveilleuse entente avec le Collège:

Comme les étudiants ont pu le constater, l'AGECEM a entrepris des actions importantes durant le temps des fêtes pour militer contre le monopole de Coca-Cola dans l'enceinte du Collège. En effet, l'AGECEM s'est acheté une machine distributrice de boissons gazeuses pour faire concurrence à Coca-Cola. Malheureusement, dans le but de garder des bonnes relations avec l'administration du Collège et en particulier avec les Services aux étudiants et à la communauté, l'AGECEM a décidé d'arrêter la vente de canettes.

Dominic Dionne demande où l'argent de l'entente entre Coca-Cola et le Collège va. Cet argent a été investie dans la rénovation de la cafétéria durant l'été. Julien Morency croyait qu'Aramark avait payé la rénovation de la cafétéria comme condition de son contrat d'entrée. Cette rénovation a été payée à moitié par Aramark et à moitié par le Collège avec l'argent du contrat de Coca-Cola.

Camille Boucher-Véronneau demande s'il est possible de consulter l'entente de façon à savoir contre quoi on se bat. Jocelyn Caron explique qu'en tant que représentant étudiant sur le Conseil d'administration du Collège, lui seul a le droit de le consulter. C'est pour cette raison que l'exécutif a pu être au courant de certaines clauses. Mais il serait définitivement illégal de divulguer à l'ensemble de la population étudiante les détails de l'entente.

Alexandre Châteauneuf demande si la machine est illégale autrement que devant le Collège. Il semble que oui, la machine vient fort probablement à l'encontre de certaines lois.

Finalement, Jean-Michel Naud offre ses félicitations à l'équipe de l'AGECEM pour l'ensemble de ses actions dans le dossier Coca-Cola et enjoint la population étudiante à signer la pétition contre le monopole de Coca-Cola.

3. Mise en place de la politique environnementale :

Le Collège devrait devenir plus écologique grâce à l'AGECEM et à la FECQ avec la nouvelle politique environnementale de l'AGECEM.

4. Processus de plaintes au CEM :

Le processus de plaintes du Collège est plutôt inefficace selon l'avis de plusieurs personnes, y compris André Bouchard, représentant des SAEC. Il serait grand temps que l'AGECEM y mette du sien pour simplifier le processus pour le rendre plus accessible et surtout pour en faire la promotion.

5. Semaine d'apprentissage autonome à l'automne :

L'AGECEM fait présentement des pressions sur le Conseil d'administration du Collège pour obtenir une semaine d'apprentissage autonome (semaine dite « de relâche ») à la session d'automne comme il y a à la session d'hiver. On profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à la réunion du Conseil d'administration où ce point a été débattu à la session passée.

6. ZOOM Média :

La session passée, un groupe de personnes s'est violemment opposé aux panneaux publicitaires qui sont la propriété de ZOOM Média qui sont exposés dans les toilettes du Collège. Devant l'appui massif qui a été fourni à ce groupe par les étudiants via une pétition, l'AGECEM a décidé qu'il serait important de se joindre à la lutte contre ce média publicitaire.

Il est proposé par Benoît Tessier

Appuyé par Mathieu Boivin-Chouinard

«d'adopter le plan d'action pour la session Hiver 2002.»

Il est proposé par Mathieu Boivin-Chouinard

Appuyé par Charles-Étienne Fillion-Provencher

«de modifier le point 2 du plan d'action en y incluant la remise en fonction de la machine distributrice de l'AGECEM et que les profits soient remis aux organismes»

Aucune demande de vote sur l'amendement

L'amendement est adopté à l'unanimité

Aucune demande de vote sur la proposition principale

La proposition principale est adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Benoît Tessier
Appuyé par Mathieu Boivin-Chouinard
«que l'AGECEM se positionne contre la présence de ZOOM média dans les établissements d'éducation»

Il est proposé par Vincent Larouche
Appuyé par Mathilde Cambron-Goulet
«d'amender la proposition pour qu'elle se lise : « que l'AGECEM s'oppose à toute publicité venant d'organismes à buts lucratifs, et en particulier celle de ZOOM Média, dans les établissements d'éducation.» »

Il y a demande de vote
POUR : 50
CONTRE : 27
ABSTENTION : 6
L'amendement est adopté à la majorité

Il y a demande de vote sur la proposition principale
POUR : 52
CONTRE : 29
ABSTENTION : 4
La proposition principale est adoptée à la majorité

8. Avis de motion quant à la modification des règlements généraux

Un avis de motion sert à assurer qu'un certain point sera traité à la prochaine assemblée.

Il est proposé par Mathilde Cambron-Goulet
Appuyé par Mathieu Boivin-Chouinard
«de déposer un avis de motion quant à la modification des règlements généraux.»

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

9. Affaires nouvelles

a) Grève des Cégeps

Émilie Ruiz-Perron annonce qu'il y a eu un vote de grève au CEGEP de Maisonneuve concernant une manifestation à Québec. Il serait important selon elle que l'AGECEM y participe. Jocelyn Caron explique que l'exécutif de l'AGECEM a décidé que la manifestation organisée par la SOGEECOM et l'ASSÉ n'est pas une bonne alternative pour l'AGECEM. En effet, une manifestation plus ou moins populaire organisée en plein mois de février a peu de chance de réussir et peut même causer des torts à la cause.

Guillaume Lemay, un observateur venu du CEGEP du Vieux-Montréal, exprime, après avoir dûment demandé à l'Assemblée un droit de parole, qu'il semble que l'AGECEM fait de la désinformation sur des points comme celle de la manifestation à Québec de demain.

Il est proposé par Émilie Ruiz-Perron

Appuyé par Dominic Perron

«que l'AGECEM informe les étudiants des événements nationaux reliés à la cause étudiante.»

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

10. Adoption du procès-verbal séance tenante

Il est proposé par Mathilde Cambron-Goulet

Appuyé par Sébastien Primeau

«d'adopter le procès-verbal séance tenante»

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

11. Levée de l'assemblée

Suite à l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 14h01

Philippe Baril
Président d'assemblée

Guillaume Castonguay
Secrétaire d'assemblée